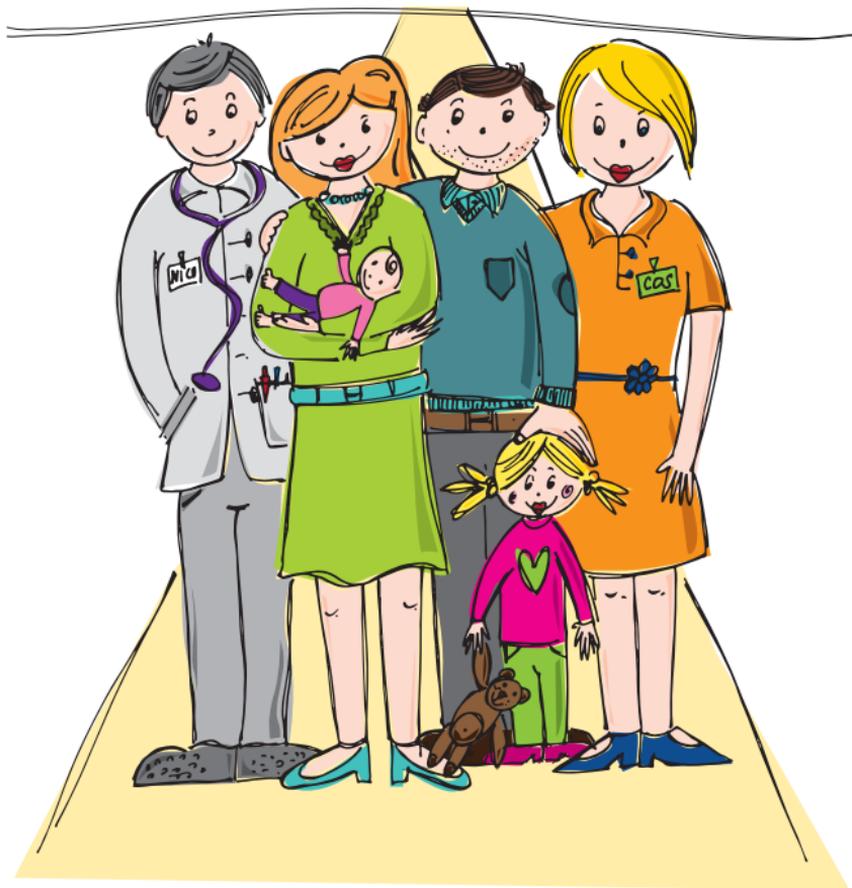




grandir ensemble

NICU-N*

COS



Suivi

Qui est concerné?

Les enfants nés avant 32 semaines de grossesse ou les enfants dont le poids de naissance n'atteint pas 1500gr sont suivis dans le contexte du programme "follow-up".

Les enfants nés prématurément mais après 33 semaines de grossesse peuvent être suivis au "Centre des troubles du développement" (COS) ou au ZOL à Genk.

Quand?

Les enfants sont invités à des moments précis pour un examen pluridisciplinaire.

L'âge auquel l'enfant sera convoqué est celui que l'enfant aurait au moment de l'examen s'il était né après une grossesse de 40 semaines.

Les suivis peuvent avoir lieu aux moments suivants:

- âge corrigé de 3 à 4 mois
- âge corrigé de 9 à 13 mois
- âge corrigé de 22 à 25 mois
- entre l'âge de 4,5 à 5,5 ans

Le nombre de suivis dans le contexte du programme "follow-up" peut varier. Tout se passe en Flandre dans un des 4 centres de follow-up, ou dans les 'centres des troubles du développement' (COS).